

Pôle Sud

NORMES DE PRESENTATION DES ARTICLES

Les contributeurs doivent faire parvenir leur article au moyen du logiciel Microsoft-World, à secretariat.polesud@gmail.com comprenant : leur **article** (40 000 caractères au maximum, notes et références bibliographiques comprises en français ou en anglais) ; un **résumé** (1 000 caractères au maximum, en français et en anglais) ; et des **mots-clés** (en français et en anglais).

A. Présentation générale

- Les articles sont tapés dans la police Times New Roman, corps **12**, interlignage **1,5** sans saut de paragraphe ;
- Le **titre** de l'article est tapé en **majuscule** et en **gras** ; Les **intertitres** sont tapés en **gras** et sont **numérotés** ; Les **pages** sont **numérotées** ;
- Les **auteurs** sont identifiés par leur nom et prénom, le nom de leur organisme d'appartenance (ex. CNRS), l'intitulé de leur équipe de rattachement (ex. CEPEL, UMR 5112), les références postales ;
- Les **références** (auteur, année) renvoient à la bibliographie en fin d'article.

B. Les notes

Les notes sont tapées en **minuscule** (Times New Roman, corps 10) et portées en **bas de page**. Réservées aux compléments d'informations, elles peuvent renvoyer aux références bibliographiques, mais sans les contenir (auteur, année).

C. Les références bibliographiques

Elles sont protégées en **dernière page**, par ordre alphabétique. Plusieurs références à un même auteur seront également classées par années de publication. Dans un souci d'homogénéisation de tous les articles, elles seront présentées comme suit :

- Pour les **ouvrages, monographies, rapports** : Nom, Prénom(s) [initiale(s)], du (des) auteur(s) (année d'édition), *Titre* (en italique), lieu d'édition, éditeur.

Ex. **Bon F., Cheylan J.-P. (1989), *La France qui vote*, Paris, Hachette.**

- Pour les **ouvrages collectifs** : Nom Prénom(s) [initiale(s)] du (des) directeur(s) (année d'édition), *Titre* (en italique), lieu d'édition, éditeur. La mention (dir.) pour les ouvrages en français [ou (ed./eds.) pour les ouvrages en anglais] doit suivre le (les) prénom (s) et nom (s) du ou des éditeurs.

Ex. : **Hobsbawn E., Ranger T. (eds.) (1984), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.**

- Pour les **articles** : Nom Prénom (s) [(initiale (s))] (date de parution), « Titre » (entre guillemets), *Titre de la revue* (en italique), numéro, volume.

Ex. : **Leca J. (1998), « La démocratie à l'épreuve des pluralismes », *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, n° 2.**

- Pour les **contributions à un ouvrage collectif** : Nom, Prénom (s) [(initiale (s))] (année d'édition), « Titre » (entre guillemets), suivis de la mention "*in*" (en italique) et du ou des prénoms [(initiale (s))] et noms des directeurs [(dir.) ou (ed./eds.)], *Titre de l'ouvrage* (en italique), le lieu d'édition, l'éditeur.

Ex. : **Mayer N., Schweiguth E. (1985), "Classe, position et vote", *in* Gaxie D. (dir.), *L'explication du vote*, Paris, PFNSP.**

D. Tableaux, graphiques et encadrés

Le nombre des tableaux, graphiques et encadrés est limité au strict nécessaire. Ceux-ci doivent être numérotés et suivis d'une légende (Times New Roman, corps 10, gras).